L'enseignement en France/2012-2013

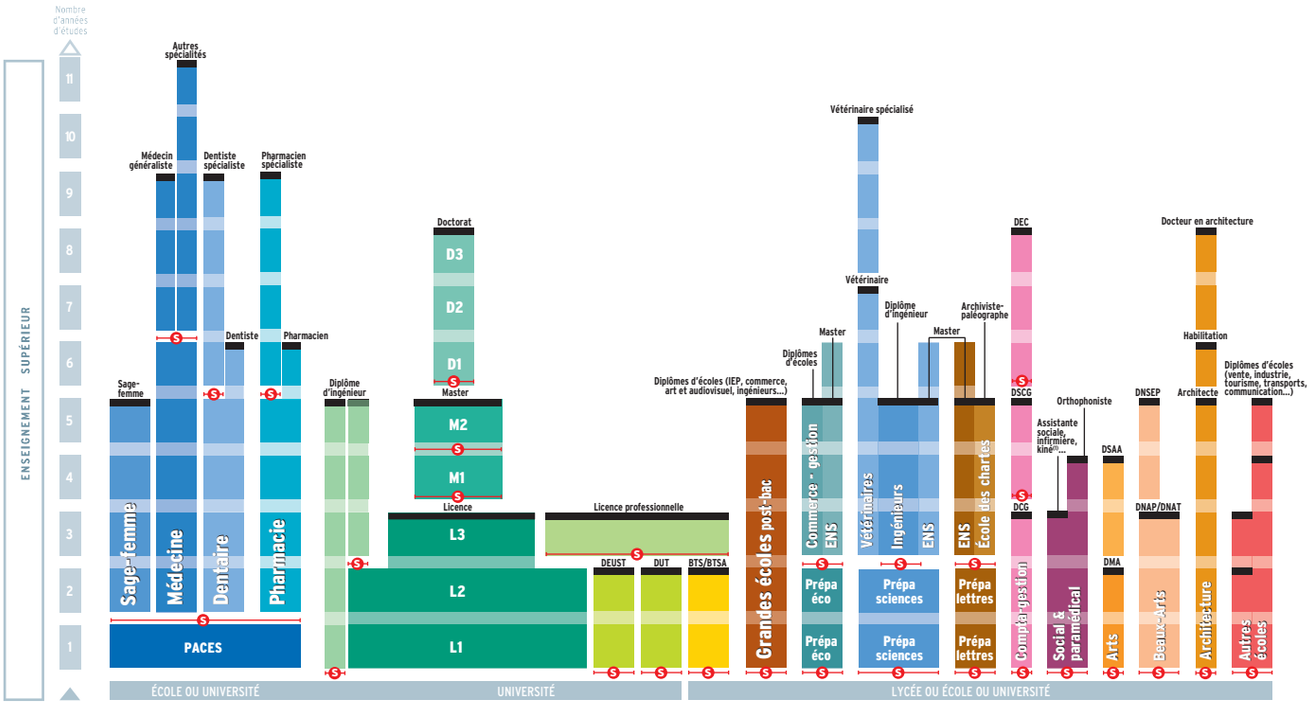

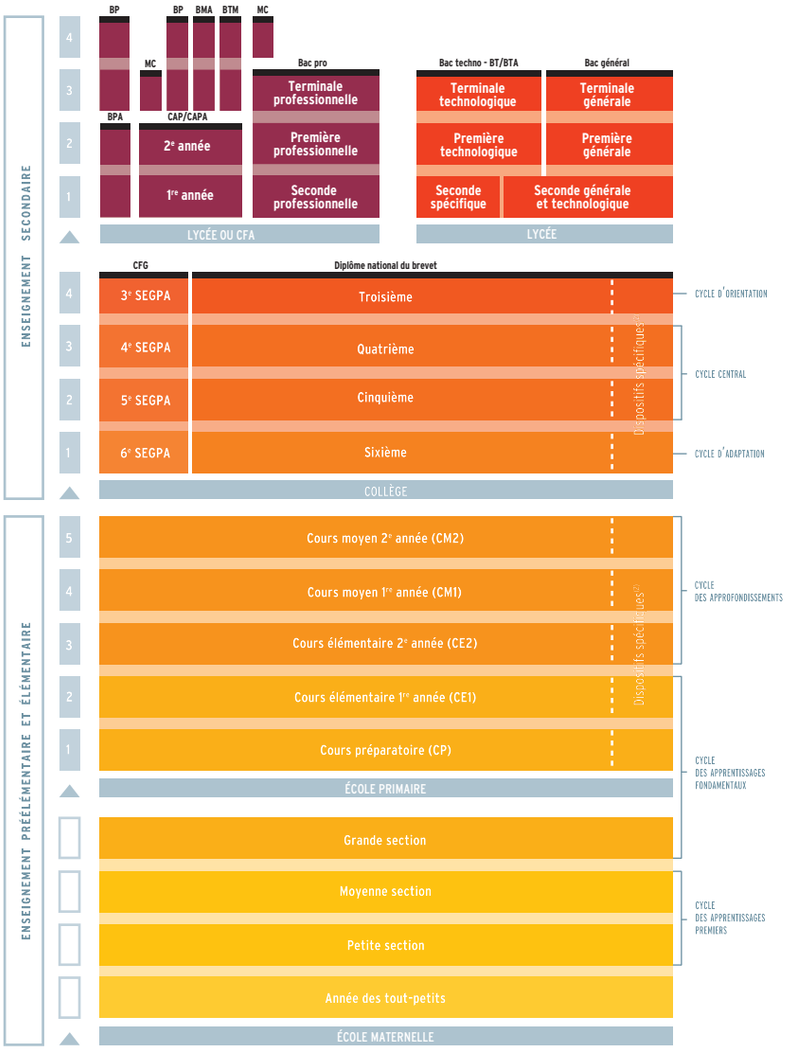

Légende

Diplôme ou Diplôme d'État

S Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre les différentes filières.

Lexique enseignement supérieur

BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
D : doctorat
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA : diplôme des métiers d'art
DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : École normale supérieure
IEP : institut d'études politiques
L : licence
M : master
PACES : première année commune aux études de santé
(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)

Lexique enseignement secondaire

Bac pro : baccalauréat professionnel
Bac techno : baccalauréat technologique
BMA : brevet des métiers d'art
BP : brevet professionnel (se prépare uniquement par apprentissage)
BPA : brevet professionnel agricole
BT(A) : brevet de technicien (agricole)
BTM : brevet technique des métiers
CAP(A) : certificat d'aptitude professionnelle (agricole)
CFA : centre de formation d'apprentis
CFG : certificat de formation générale
MC : mention complémentaire
SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté
(2) Dispositifs spécifiques s'adressant aux élèves ayant à un moment donné des besoins éducatifs particuliers. Les élèves handicapés peuvent notamment être accueillis au sein d'une Clis en élémentaire ou d'une Ulis dans le secondaire.

Scolarité obligatoire de 6 à 16 ans

Réf. : 32491 © ONISEP

a4.indd 1 23/07/12 11:59:30